

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 52 (1973-1974)

Artikel: Le rôle du clergé dans l'évolution de la coalition libérale-conservatrice au pouvoir à Fribourg de 1856 à 1881
Autor: Python, Francis
Kapitel: I: La présence du clergé dans le canton
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Première partie

LE CLERGÉ ET SON INFLUENCE DANS LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE

Chapitre I

LA PRÉSENCE DU CLERGÉ DANS LE CANTON

Avant d'aborder l'aspect spécifiquement politique de la présence du clergé, il convient de dégager, à l'aide de quelques données aisément quantifiables, l'importance du corps ecclésiastique dans la société fribourgeoise du XIX^e siècle. Cette première approche révélera une situation de base qui ne manqua pas d'influencer sur le comportement politique des prêtres.

A. L'évaluation des effectifs du clergé séculier¹

Il apparaît que le corps clérical se trouve être en état de crise, à un niveau numérique du moins, durant la majeure partie du XIX^e siècle.

Parcourons brièvement la courbe des effectifs. Le choc de la Révolution s'accompagne d'une chute très nette de l'effectif ecclésiastique. De 264 prêtres recensés en 1790, on tombe à 216 ministres en 1810 pour atteindre le point le plus bas en 1830 avec 197 prêtres. L'influence de l'épisode révolutionnaire n'a rien d'étonnant, mais la durée de son effet surprend davantage. Ce

¹ Le clergé régulier n'a pas fait l'objet de cette enquête. Les difficultés de rassemblement de données exhaustives en ce domaine l'ont momentanément écarté de notre recherche.

n'est qu'en 1840 qu'on dénote un redressement (211), bien vite contrarié par le régime radical. Ainsi, en 1850, on ne compte que 196 prêtres. Malgré la rentrée des exilés et la présence de 16 ex-conventuels, l'effectif de 1860 marque le pas (211). Cette stagnation se muera en baisse en 1870 (201) pour se prolonger jusqu'en 1880 (201).

A partir de cette date, les effectifs s'accroissent, comptant 222 ministres en 1890 pour atteindre un sommet en 1910 avec un chiffre de 248 prêtres. Si ce redressement témoigne de la vigueur du mouvement religieux qu'on remarque dans le canton à la fin du siècle, il n'en reste pas moins que le niveau de 1800 (240 prêtres) ne fut dépassé qu'au début du XX^e siècle.

C'est précisément durant la période qui nous préoccupe que s'opéra le retournement de conjoncture qui aboutira à ce redressement. Ce simple énoncé statistique mérite attention. Lié à la situation de l'Eglise et du canton, le bouillonnement pastoral qui caractérise l'action du clergé dans les années 1870 est peut-être aussi une réponse à la «morosité» de la courbe des effectifs. En tout cas les affrontements qui divisent le clergé, au niveau politique principalement, dissimulent mal un «conflit de génération»². Les données du recrutement sacerdotal révèlent mieux encore cet état de crise qui suivit la chute du régime radical.

B. Les fluctuations de la courbe des ordinations

Le mouvement des vocations ne doit pas être envisagé uniquement sous son aspect numérique. Il peut être un révélateur valable du statut social réservé au prêtre; à un niveau de signification supérieur, il indiquera la place tenue par la religion dans la société fribourgeoise³.

² En 1860, la proportion des sexagénaires est supérieure au quart des desservants (26,7 %), elle atteindra 29,9 % en 1870. En 1910 le rajeunissement du clergé est tel que ce taux descendra à 12,9 %.

³ Voir François Houtart: *La vocation au sacerdoce comme perception collective de valeurs*. In: *Archives de sociologie des religions*. 1963 (16), pp. 37-43.

D'une première approche du mouvement séculaire (voir graphiques) se dégage une impression de stabilité relative, ponctuée de variations importantes mais limitées, dues à certains événements extérieurs: Révolution, régime radical, guerre mondiale. Si l'on se borne à l'examen des levées sacerdotales de la période libérale-conservatrice, on constate que la désorganisation des circuits de recrutement en 1848 a eu un effet moins prononcé que lors de la Révolution, mais d'une durée plus marquée. De 1852 à 1865, la moyenne annuelle des ordinations sera de 3 prêtres. Le redressement sera particulièrement net: de 1866 à 1876 la moyenne atteindra le chiffre de 7 nouveaux prêtres par an⁴. La fin du siècle, avec quelques variations, conservera une telle intensité.

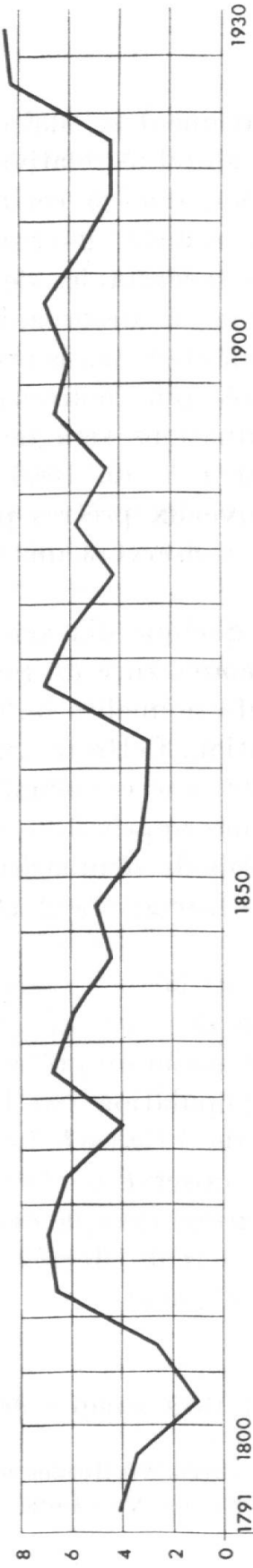
La stagnation aura donc survécu quelque dix ans à la chute d'un pouvoir hostile. Plus que de la réouverture du Séminaire en 1857, c'est de la reprise en mains confessionnelles du Collège St-Michel que l'on attendra une amélioration. Cette langueur cependant n'alla pas sans inquiéter. Dès 1860 une campagne de recrutement est entreprise. L'évêque lance des appels dans ses mandements, une quête pour subvenir aux frais de séminaristes pauvres est instituée, un meilleur contrôle de l'enseignement primaire est réclamé.

L'intensité des efforts de recrutement laisse à penser que tout ne dépendait pas d'une réorganisation des circuits traditionnels de recrutement. La fonction et le statut social du prêtre n'avaient-ils pas été dévalués aux yeux de la population par la politique radicale d'abaissement systématique de l'Eglise? Les résultats obtenus prouvèrent que l'Eglise avait conservé un fort ascendant sur les populations. Mais la répartition géographique des nouveaux prêtres témoigne de l'existence de différents degrés de ferveur dans l'adhésion à l'Eglise de certaines régions⁵.

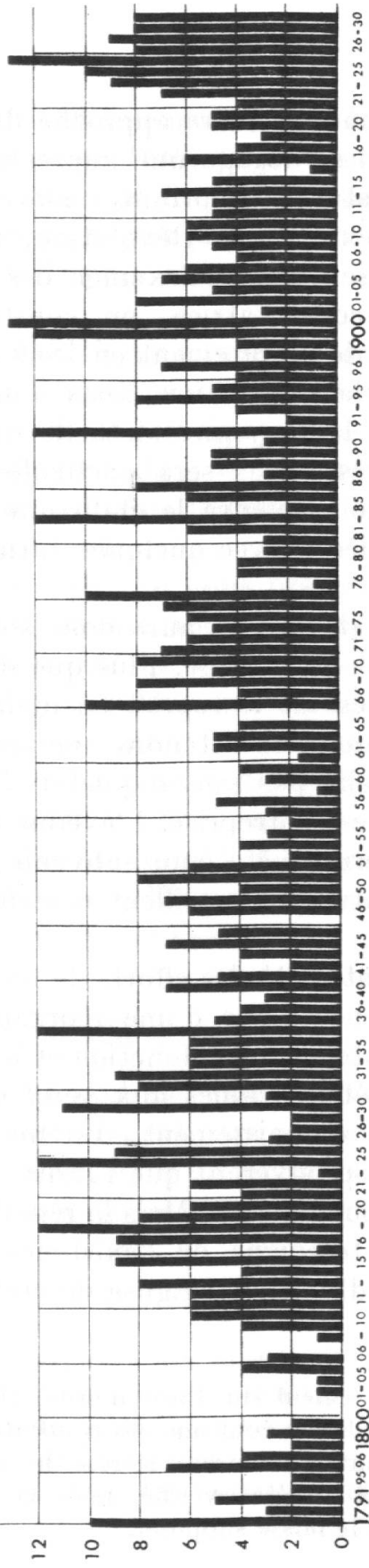
⁴ Le calcul du taux d'ordination qui tient compte de l'évolution démographique confirme ces résultats.

⁵ Faute de sources, le rôle de certains curés, véritables agents recruteurs, n'a pu être vérifié, mais la « teneur » en vocations de plusieurs paroisses le laisse supposer.

Evolution des ordinations (moyennes quinquennales), 1791-1930



Mouvement annuel des ordinations, 1791-1930



Une zone de recrutement intense est ainsi formée par les districts de la Glâne et de la Veveyse avec un prolongement constitué par la rive gauche du district de la Sarine (décanat de Saint-Protais). La Basse-Singine et la Haute-Gruyère se situent dans une zone au recrutement moyen, alors que les autres régions et la capitale ne fournissent que peu de nouveaux prêtres.

Le recrutement est donc essentiellement rural, constatation banale compte tenu de la société fribourgeoise de l'époque, mais il apparaît que l'Eglise s'appuie sur de véritables bastions cléricaux constitués en particulier par le bassin glânois et le district de la Veveyse qui jouèrent un rôle capital dans le réveil de vocations constaté à la fin des années 1860. On notera également que cette répartition géographique recoupe dans ses grandes lignes la carte de la pratique pascale. (voir carte ci-après).

Quant à la connaissance de l'origine sociale des nouveaux prêtres, le défaut de données précises empêchera la vérification des affirmations de l'évêque sur le séminariste «peu favorisé des dons de la fortune»⁶. L'élévation au sacerdoce offrait-elle une certaine promotion sociale? La considération dont est entouré le prêtre sous le régime libéral-conservateur fournit déjà quelques éléments d'une réponse.

C. Le curé dans la société fribourgeoise rurale

L'importance du prêtre en milieu rural a été évaluée très diversement surtout en ce qui affecte l'orientation politique des fidèles. Un révélateur intéressant serait l'influence du curé dans les questions scolaires. L'institutionnalisation de celle-ci à travers le «concours efficace» accordé à l'Eglise par la Constitution de 1857, s'il confirme et légalise le rôle du curé en ce domaine, en uniformise également les effets.

⁶ Archives de l'évêché de Fribourg, *Fonds Marilley* (ci-après AEvF, FM) Lettres pastorales. *Mandement de carême, 1860*. Ou: Correspondance de la nonciature, *Rapport du 8 juin 1848*. Voir aussi Wicky, F.: *Discours sur les vocations à l'état ecclésiastique*. Fribourg, 1863, p. 7.

Aussi s'est-on intéressé à la condition matérielle, plus méconnue mais non moins révélatrice de la situation réservée au curé dans le cadre d'une paroisse. Nos connaissances demeureront fragmentaires, mais ces investigations ont fait apparaître qu'un examen détaillé des soubassements matériels de l'Institution-Eglise pourrait renouveler la vision de cette symbiose profonde qui caractérise la vie du clergé dans le milieu rural et conditionne la vie de l'Eglise dans le canton.

On s'est attaché à déterminer le revenu annuel du curé à partir des données recueillies dans les «quaesitae» de 1864, enquêtes sur la situation des paroisses que les curés devaient adresser à l'évêque avant sa visite pastorale. Nous ne nous attarderons pas ici à l'hétérogénéité des données, ni aux compositions diverses des revenus⁷. Une grande disparité de rémunération se fait jour entre les paroisses. Néanmoins le revenu annuel moyen du curé fribourgeois peut être évalué à 1200 francs environ. Comparé au salaire de l'instituteur, ce chiffre prend tout son sens puisqu'il équivaut à peu près au double du traitement maximum d'un maître.

Cette situation matérielle privilégiée, si elle nous oriente sur la considération attachée à l'état ecclésiastique, nous invite en fin de compte, de même que les données numériques énoncées dans ce premier chapitre, à examiner la situation religieuse des populations sur lesquelles le clergé exerce un aussi fort ascendant.

⁷ Il n'est pas tenu compte non plus des revenus des chapelains et des vicaires.